PROJET DE LOI DE FINANCES 2027 :
L'AVENIR DE L'AFDAS GRAVEMENT MENACE !

Depuis plusieurs mois, les fonds de l'Afdas[i] dédiés aux artistes-auteur·rices et aux intermittent·es du spectacle sont soumis à des tensions croissantes et mettent en péril l'accès à la formation professionnelle. Les suspensions de prises en charge intervenues ces derniers mois ont déjà des conséquences très concrètes : des professionnel·les se retrouvent privé·es de la possibilité de se former, tandis que des organismes de formation historiques de nos secteurs sont gravement fragilisés.

Nous payons l'ouverture du marché de la formation professionnelle décidée par Emmanuel Macron en 2018 avec la loi dite « liberté de choisir son avenir professionnel ». Censée prévenir les abus des centres de formation, celle-ci a au contraire ouvert grand la porte à des milliers d'offres de formation vides de sens qui inondent les réseaux sociaux et qui siphonnent une partie importante de nos fonds à la formation professionnelle.

Nous payons aussi le chômage de masse qui frappe nos professions et qui résulte directement des coupes budgétaires de ces deux dernières années. Naturellement, faute de travail suffisant, les salarié·es intermittent·es sont de plus en plus nombreux·euses à se tourner vers la formation professionnelle pour ouvrir de nouvelles perspectives de travail et ne pas basculer dans la précarité. 10 000 salarié·es intermittent·es du spectacle effectuaient des demandes chaque année avant la période de la Covid et 21 000 en font désormais.

Le gouvernement envisage à présent une nouvelle réforme de la formation professionnelle via l'article 88 du projet de loi de finances pour l'année 2027. Au détour d'un paragraphe, le gouvernement prévoit de déposséder les OPCO - dont l'Afdas - de quasiment toutes leurs prérogatives en matière d'apprentissage, au profit d'une plateforme numérique pilotée par l'Etat.

Si cette disposition catastrophique était adoptée, l'AFDAS pourrait perdre la gestion de 518 millions d'euros sur les 700 millions d'euros qu'elle gère actuellement (chiffres 2025). Par ailleurs, nos secteurs n'auraient plus leur mot à dire pour insuffler la politique d'apprentissage adéquate pour nos professions.

Avec un budget passant de 700 millions d'euros à 182 millions d'euros, il est fort à craindre que cette mesure fragilise gravement notre opérateur. C'est inacceptable!

Depuis 1972, l'Afdas, organisme de formation des activités du spectacle piloté par les organisations professionnelles, est un acteur indispensable de nos professions, il permet aux professionnel·les d'accéder à la formation professionnelle, d'acquérir de nouvelles qualifications professionnelles et est un facteur important d'émancipation.

La CGT Spectacle met en garde le gouvernement sur cette mesure qui est un casus belli. Elle appelle à supprimer le projet de création d'une plateforme numérique et à mettre en place une véritable régulation de la formation professionnelle comme il en existait avant 2018.

Le 5 novembre et au-delà, la CGT Spectacle appelle à la grève dans tous nos secteurs pour défendre, aux côtés des autres secteurs les services publics, les droits sociaux et nos salaires, contre la répression et les mesures privatives de liberté qui se multiplient ces dernières semaines.

Refusons que le gouvernement piétine nos droits ! Stop au mépris !
Plus que jamais, pour leur avenir, les salarié·es de nos secteurs doivent participer à partir du 5 novembre à la mobilisation interprofessionnelle et généraliser la grève pour faire reculer le gouvernement !

Paris, le 29/10/2026

[i] *AFDAS : Opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement.*

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, de l'Audiovisuel, du Cinéma
de l'Information, des Arts et de l'Action Culturelle CGT
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - 01 48 03 87 60 - https://cgtspectacle.com